



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2023

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil municipal :
le 08/12/2023

Publication :
le 20/12/2023

Délibération n° D-2023-498

Orientation d'Aménagement et de Programmation des
Sablières - Acquisition d'une parcelle - Rue de la Burgonce -
CN n°490

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Madame Noélie FERREIRA, Madame Mélina TACHE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Lydia ZANATTA

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE

Excusés :

Monsieur Guillaume JUIN, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Baptiste DAVID, Madame Cathy GIRARDIN.

Direction de la Réglementation et de l'Attractivité Urbaine

Orientation d'Aménagement et de Programmation des Sablières - Acquisition d'une parcelle - Rue de la Burgonce - CN n°490

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La Ville souhaite poursuivre les acquisitions de parcelles situées dans le secteur des Sablières, lequel comporte l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) n°15 « Rue des Sablières ». Ces terrains sont classés en zone AUM (secteur d'urbanisation future à court et moyen terme, à vocation mixte d'habitat, activités, services et équipements) au Plan Local d'Urbanisme.

Les objectifs de cette opération sont de densifier l'habitat du cœur d'îlot tout en préservant le caractère environnemental lié au contexte du site (proximité de la boucle du Lambon).

C'est dans ce contexte, qu'a été contacté la propriétaire de la parcelle cadastrée section CN n°490, sise rue de la Burgonce (d'une superficie totale de 2 561 m²), afin de connaître ses intentions et projets éventuels pour ce bien immobilier.

L'acquisition de cette parcelle permettrait de compléter la réserve foncière de cette zone AUM et offrirait un nouvel accès essentiel à la réalisation du projet d'aménagement.

Après négociation, un accord sur le prix est intervenu pour le montant de 120 000,00 €.

Les frais d'acte et d'étude géotechnique préalable à la vente seront supportés par la Commune acquéreur.

Les crédits nécessaires à l'opération sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- décider l'acquisition de la parcelle cadastrée section CN n°490 (2 561m²), au prix de 120 000,00 € ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Lydia ZANATTA

Jérôme BALOGÉ

parcelle CN n° 490

